

curatelles le traitement forcé les proches droits parentaux  
audition de l'enfant les mandats pour cause d'inaptitude  
le traitement forcé droits parentaux curatelles  
les proches  
le traitement forcé  
curatelles  
droits parentaux  
les mandats pour cause d'inaptitude  
curatelles  
le traitement forcé  
droits parentaux  
les proches  
le traitement forcé droits parentaux  
audition de l'enfant les mandats pour cause d'inaptitude  
les proches le traitement forcé curatelles droits parentaux  
les mandats pour cause d'inaptitude audition de l'enfant  
les proches droits parentaux

**3<sup>ème</sup> Journée d'étude  
en matière de droit  
de la protection de  
l'enfant et de l'adulte**

**5 février**

**2018**

# 3<sup>ÈME</sup> JOURNÉE D'ÉTUDE EN MATIÈRE DE DROIT DE LA PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

## Contenu

La journée d'étude entend faire le point sur l'actualité en droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Les sujets seront traités sous forme d'exposés et d'ateliers. Une des conférences en plenum abordera les curatelles, l'autre analysera le traitement forcé dans le droit de la protection de l'enfant et de l'adulte. Les ateliers auront comme sujets les critères de mise en danger du point de vue psychiatrique, les proches en droit de la protection de l'enfant et de l'adulte, les mandats pour cause d'inaptitude, l'audition et la prise en charge de l'enfant.

## Direction de la journée

**Alexandra Jungo**, professeure ordinaire, Université de Fribourg

**Gisela Kilde**, Dr en droit, coordinatrice et chargée de cours, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

## Les intervenant-e-s

**Michelle Cottier**, professeure ordinaire, Université de Genève

**Philippe Delacrausaz**, Dr en médecine, psychiatre-psychothérapeute, MER Clin, responsable du Centre d'expertises psychiatriques du CHUV, président de la Société suisse de psychiatrie forensique

**Thomas Geiser**, professeur ordinaire émérite, Université de St-Gall

**Nicole Hitz**, lic.iur. et D.E.S. en rel.int., Centre suisse de compétence pour les droits humains et Centre interfacultaire en droits de l'enfant, Université de Genève

**Alexandra Jungo**, professeure ordinaire, Université de Fribourg

**Gisela Kilde**, Dr en droit, coordinatrice et chargée de cours, Institut de Recherche et de Conseil dans le Domaine de la Famille, Université de Fribourg

**Philippe Meier**, professeur ordinaire, directeur de l'école de droit, Université de Lausanne

**Frédéric Vuissoz**, chef de l'office des curatelles et tutelles professionnelles, président ASCP-SVBB

## Public cible

Membres et collaborateurs/trices des tribunaux, des autorités de surveillance et des autorités de protection de l'enfant et de l'adulte ainsi que des services sociaux et offices de jeunesse, psychologues et psychiatres, avocat-e-s et notaires et autres professionnel-le-s du domaine de la protection de l'enfant et de l'adulte

# 3<sup>ÈME</sup> JOURNÉE D'ÉTUDE EN MATIÈRE DE DROIT DE LA PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

## Programme

Dès 08.45

*Accueil et café*

---

09h15 – 10h15

**Traitement forcé dans le droit de protection de l'adulte**

Thomas Geiser

---

10h15 – 10h30

**Discussion**

---

10h30 – 11h00

*Pause-café*

---

11h00 – 12h30

**Ateliers n° 1-6 (1<sup>er</sup> tour) à choix :**

**1. Audition de l'enfant**

Michelle Cottier et Nicole Hitz

**2. Les critères applicables aux signalements de mise en danger  
du point de vue psychiatrique**

Philippe Delacrausaz

**3. Traitement forcé dans le droit de protection de l'adulte**

Thomas Geiser

**4. Mandat pour cause d'incapacité :  
entre autodétermination et protection**

Alexandra Jungo

**5. La prise en charge de l'enfant : de la garde alternée aux  
relations personnelles**

Gisela Kilde

**6. Proches en droit de protection de l'enfant et de l'adulte**

Philippe Meier

---

12h30 – 13h30

*Repas de midi*

---

13h30 – 15h00

**Ateliers n° 1-6 (2<sup>ème</sup> tour) à choix**

---

15h00 – 15h30

*Pause-café*

---

15h30 – 16h15

**Les curateurs privés : de l'obligation au volontariat.  
L'expérience vaudoise**

Frédéric Vuissoz

---

16h15 – 16h30

**Discussion**

---

16h30

*Apéritif*

---

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## Date et lieu

Lundi 5 février 2018, site de Miséricorde, Université de Fribourg

## Frais d'inscription

CHF 420.–

CHF 325.– pour les Alumni de l'Université de Fribourg

CHF 200.– pour les avocat-e-s stagiaires

La finance d'inscription comprend les pauses-café, le repas de midi, l'apéritif et la documentation de la journée.

## Délai d'inscription

5 janvier 2018

## Informations et inscriptions

- par internet : [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)
- au moyen du talon ci-joint, par fax (026 300 96 49) ou par poste, à l'adresse suivante :

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

E-mail : [formcont@unifr.ch](mailto:formcont@unifr.ch)

## Conditions d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.– sera facturée pour couvrir les frais administratifs. A partir du 6 janvier 2018, la moitié du montant d'inscription sera facturée en cas de désistement; dès le 22 janvier 2018, la totalité du montant d'inscription est due.

# INSCRIPTION

## 3<sup>ème</sup> Journée d'étude en matière de droit de la protection de l'enfant et de l'adulte

5 février 2018

**Inscription online : [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)**

ou à l'aide du talon d'inscription :

Nom :

Titre :

Prénom :

Activité professionnelle actuelle :

Etude/institution/entreprise :

Adresse  privée :  professionnelle :

Tél. privé :

Tél. professionnel :

E-mail:

*Nom, prénom, institution, profession et lieu figureront sur une liste à disposition des participant-e-s de la formation.*

Prix spéciaux : joindre SVP une copie de la carte de légitimation

Prix spécial pour Alumni de l'Université de Fribourg

Prix spécial pour les avocat-e-s stagiaires

Je m'inscris aux ateliers suivants (cochez au maximum deux ateliers):

- |  |                                |                                |
|--|--------------------------------|--------------------------------|
| 1. Audition de l'enfant  | <input type="checkbox"/> 11h00 | <input type="checkbox"/> 13h30 |
| 2. Les critères applicables aux signalements de mise en danger du point de vue psychiatrique | <input type="checkbox"/> 11h00 | <input type="checkbox"/> 13h30 |
| 3. Traitement forcé dans le droit de protection de l'adulte                                  | <input type="checkbox"/> 11h00 | <input type="checkbox"/> 13h30 |
| 4. Mandat pour cause d'inaptitude : entre autodétermination et protection                    | <input type="checkbox"/> 11h00 | <input type="checkbox"/> 13h30 |
| 5. La prise en charge de l'enfant : de la garde alternée aux relations personnelles          | <input type="checkbox"/> 11h00 | <input type="checkbox"/> 13h30 |
| 6. Proches en droit de protection de l'enfant et de l'adulte                                 | <input type="checkbox"/> 11h00 | <input type="checkbox"/> 13h30 |

Veuillez envoyer votre inscription au plus tard le **5 janvier 2018** à l'adresse suivante :  
**Service de la formation continue, UniFR, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg**